ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étiquetage informatif

Question écrite n° 50409

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale à propos des nouvelles règles d'étiquetage actuellement discutées à Bruxelles. La Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV) a transmis ses propositions au Gouvernement et à la Commission européenne afin que les demandes des consommateurs soient prises en compte dans le cadre des informations mentionnées sur les produits alimentaires et plus précisément sur la liste des ingrédients et l'analyse nutritionnelle. Il en est de même sur le mode d'impression de ces indications pour lesquelles la Confédération préconise qu'elles soient regroupées dans un cadre et imprimées en noir sur fond blanc. Ne pourrait-on pas étendre ce procédé pour les dates de péremption inscrite sur les emballages des médicaments qui sont trop souvent illisibles du fait que l'on utilise fréquemment le marquage des écritures sous forme de gaufrage. Il lui demande les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Bois
Circonscription : Pas-de-Calais (13e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50409
Rubrique : Consommation
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8823